

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL 02.37.84.00.25
MINITEL 08.36.29.22.22 - FAX 02.37.84.02.75

ME ARLY GUYOT

AVOCAT
30 PLACE DES HALLES
28000 CHARTRES

V/REF : ED/ML
N/REF : 98 B 99 / A-704

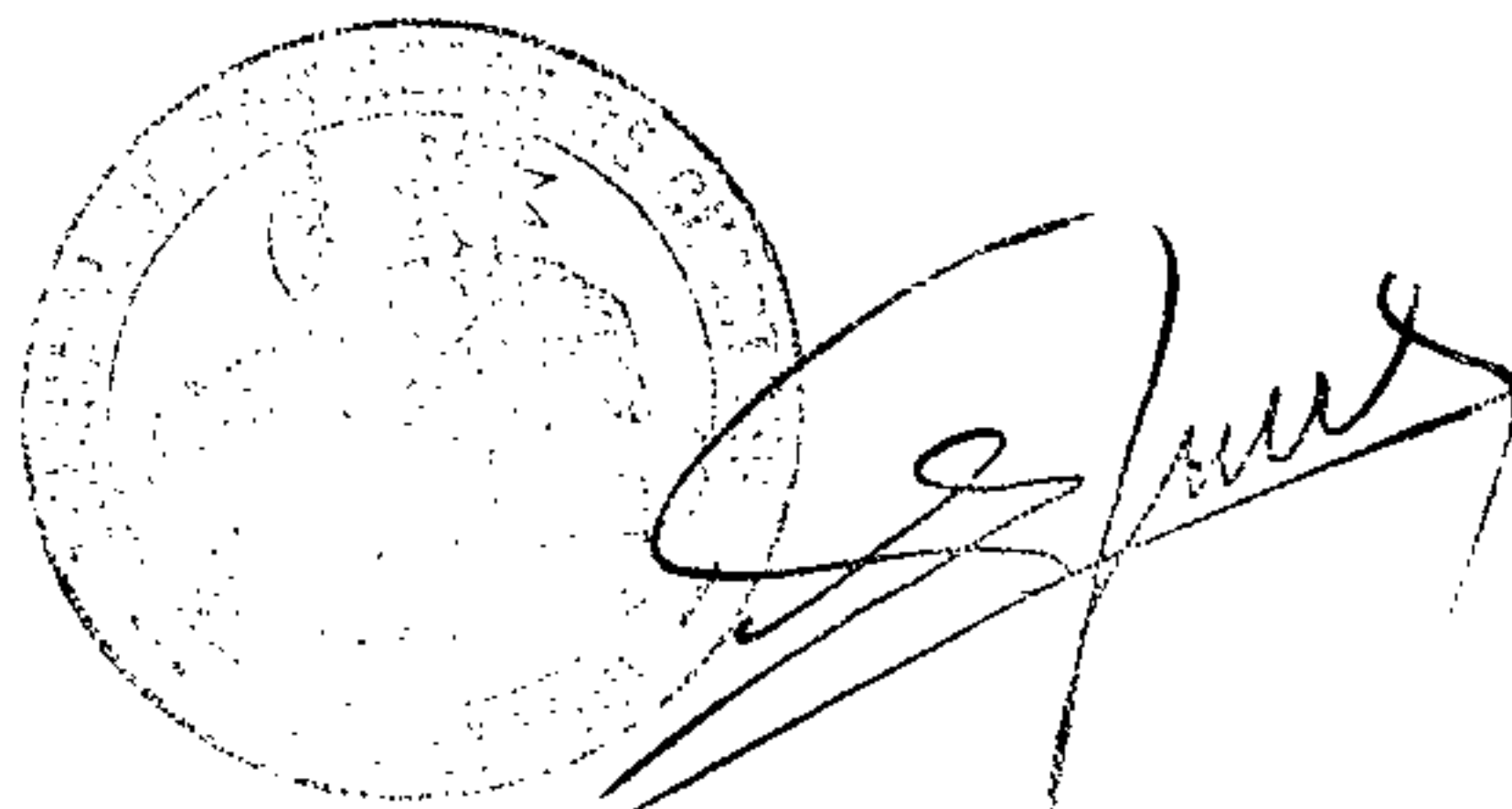
LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 18/04/2000, SOUS LE NUMERO A-704,

LIBERATION INTEGRALE DU CAPITAL SOCIAL
P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/07/1999

... CONCERNANT LA SOCIETE
"THIERRY MOREL ET ASSOCIES"
SOCIETE ANONYME
56 RUE DU GRAND FAUBOURG
CENTRE ATHENA
28000 CHARTRES

R.C.S CHARTRES 417 999 489 (98 B 99)

LE GREFFIER



THIERRY MOREL ET ASSOCIES

Société anonyme

Capital social : 500.000.- Francs

Siège social : 56, rue du Grand Faubourg

Centre Athéna CHARTRES (Eure et Loir)

SIREN 417 999 489 R.C.S. CHARTRES

**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Séance du 26 juillet 1999 -

* * *

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf,
Le lundi vingt-six juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil d'administration de la Société THIERRY MOREL ET ASSOCIES, Société anonyme au capital de 500.000,00 Francs, dont le siège social est fixé à CHARTRES (Eure et Loir) Centre Athéna - 56, rue du Grand Faubourg, identifiée sous le numéro SIREN 417 999 489 R.C.S. CHARTRES,

S'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Thierry MOREL, Administrateur et Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Jacques GAUDICHAU, Administrateur ;
- Monsieur Bernard FOYART, Administrateur ;
- Monsieur Alain ROMET, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant la présence effective de la totalité des administrateurs en exercice peut, en conséquence, valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry MOREL, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Jacques GAUDICHAU assure les fonctions de secrétaire.

Monsieur Thierry MOREL, Président, rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

= ORDRE DU JOUR =

- Constatation de la libération du capital social ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.



Le Président rappelle que, lors de la constitution de la Société THIERRY MOREL ET ASSOCIES, le capital social de CINQ CENT MILLE FRANCS (500.000,00 F) n'a été libéré que des $\frac{3}{4}$ et que le solde de ce capital, soit CENT VINGT-CINQ MILLE FRANCS (125.000,00 F), doit être libéré dans un délai maximum de cinq ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Thierry MOREL, Président, rend ensuite compte au Conseil de la mission que ce dernier lui a confiée lors de sa réunion du 1er juillet 1999, consistant à recouvrer le solde non encore libéré des actions émises, au plus tard le 24 juillet 1999.

Il indique que les actionnaires ont été informés de la décision du Conseil et que chacun d'eux a effectué le versement correspondant au solde de sa souscription, les chèques dont s'agit - émis entre le 19 juillet 1999 et le 23 juillet 1999 - ayant été remis en banque, distinctement, en date du 24 juillet 1999.

Monsieur Thierry MOREL, Président, offre ensuite la parole aux administrateurs.

Décisions du Conseil d'administration

Après discussion et échange de vues et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration - à l'unanimité - :

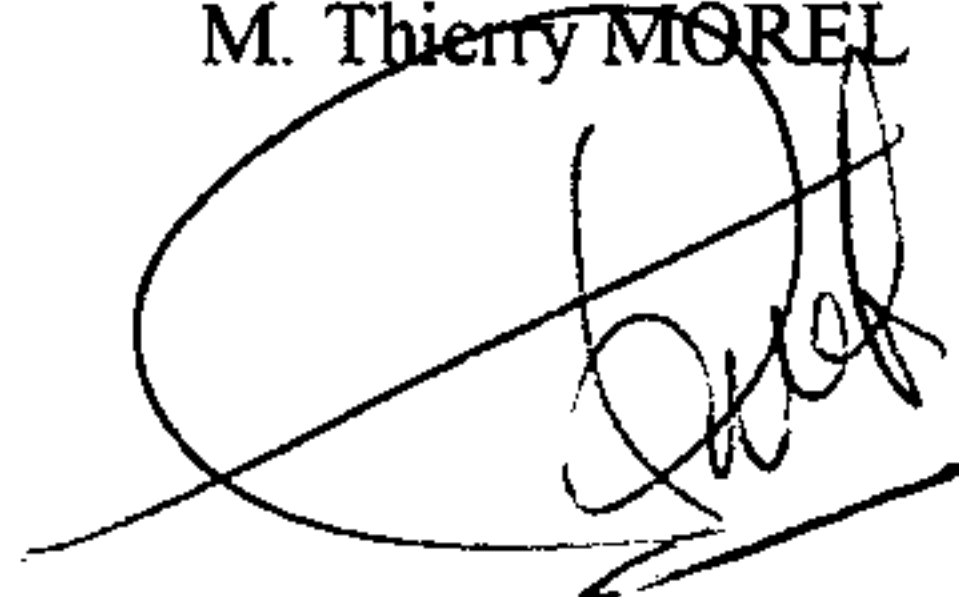
Constata la libération intégrale des cinq mille (5.000) actions composant le capital social, la totalité des fonds correspondant au capital social ayant été versée ;

Confère à son Président tous pouvoirs aux fins d'effectuer toutes formalités consécutives à cette libération.

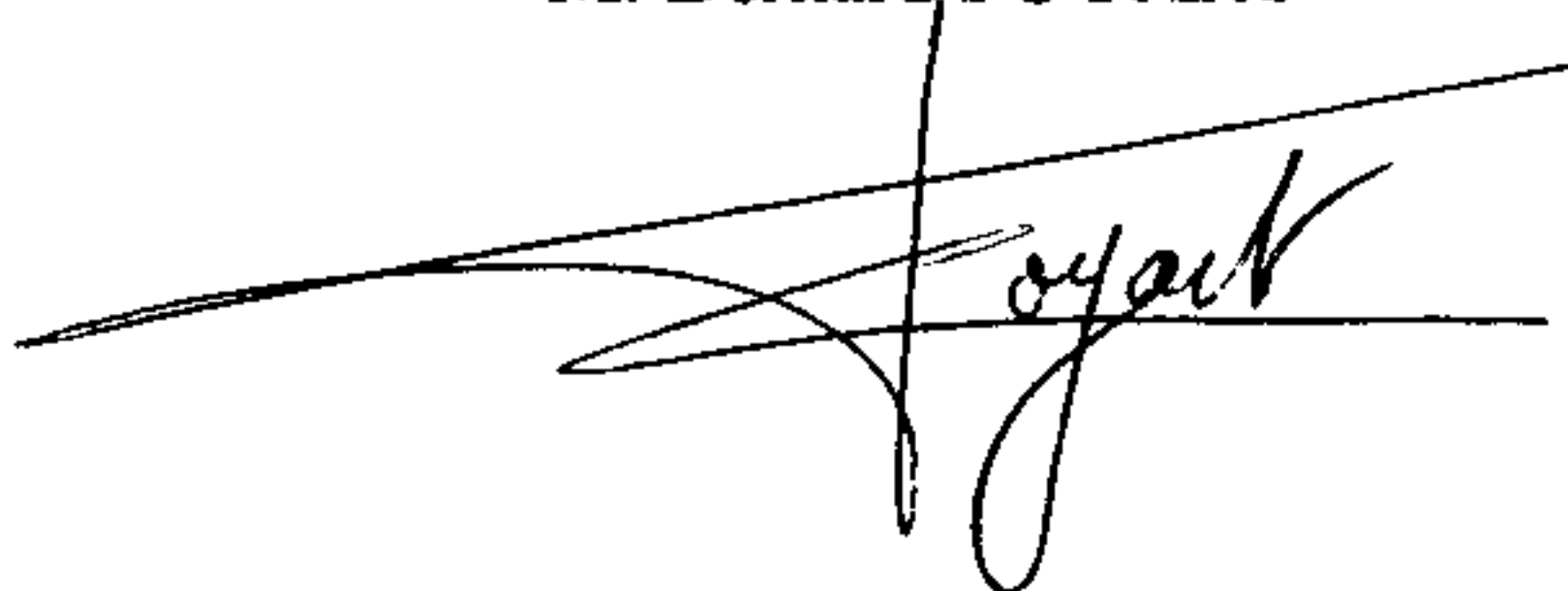
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est alors levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les Administrateurs.

Le Président
M. Thierry MOREL



Un Administrateur
M. Bernard FOYART



Un Administrateur
M. Jacques GAUDICHAU



Un Administrateur
M. Alain ROMET

